



E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

N° 8/2017

**FAITS SAILLANTS
DU MOIS**

SOMMAIRE

Premières ventes en Europe

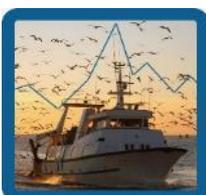
Zoom sur l'anchois et la sardine
(France et Italie)

Approvisionnement mondial

Études de cas : Organisations de
producteurs au Portugal ;
Consommation des protéines
animales : la place du poisson

Consommation : Le poulpe en
Italie et au Portugal

Contexte macroéconomique



Retrouvez toutes ces données,
informations et bien plus, sur
www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter :
[#EU_MARE #EUMOFA](https://twitter.com/EU_MARE)

Dans ce numéro

Sur la période janvier-juillet 2017, la valeur des premières ventes a augmenté en Lettonie et au Portugal par rapport à janvier-juillet 2016. La valeur des premières ventes de merlu a augmenté au Danemark tandis qu'elle a affiché la tendance inverse en France (- 2 %) et au Royaume-Uni (- 49 %). Le volume des premières ventes de hareng a augmenté en Lettonie (+ 5 %), tandis qu'il a substantiellement baissé au Royaume-Uni (- 77 %), en Suède (- 33 %) et dans une moindre mesure, en Estonie (- 5 %). En juillet 2017, les prix en première vente de langoustine ont augmenté en France; ils ont baissé au Danemark et en Suède et sont restés stables en Norvège.

En janvier-juillet 2017, les prix unitaires moyens de l'anchois ont diminué dans l'ensemble des pays consultés (- 65 % en France et - 17 % en Italie par rapport à janvier-juillet 2016). Par ailleurs, le prix de la sardine a affiché la tendance inverse (+ 8 % en France et + 1 % en Italie).

Au Portugal, en 2016, les Organisations de Producteurs (OP) ont exploité 43 % de l'ensemble des navires licenciés et ont représenté 64 % du poisson débarqué. La pêche à la senne tournante est le segment le plus représenté, tandis que les pêcheries plurispécifiques sont beaucoup moins représentés dans les OP.

Alors que la consommation de protéines animales issues de la viande est en hausse en UE, la consommation de protéines issues des produits de la pêche et de l'aquaculture connaît une croissance mondiale (en particulier pour les produits de l'aquaculture), notamment dans les pays en développement. La consommation de protéines issus de végétaux terrestres et marins (algues) progresse également.

En janvier-juin 2017, les prix de détail de poulpe frais pour la consommation des ménages ont atteint 10,05 EUR/kg en Italie et 7,69 EUR/kg au Portugal. Au Portugal, les prix ont augmenté de 15% par rapport à la période janvier-juin 2016.

1. Premières ventes en Europe

Sur la période **janvier-juillet 2017**, neuf États membres de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.¹ En Lettonie, les premières ventes ont augmenté tant en valeur qu'en volume par rapport à janvier-juillet 2016. Elles ont affiché la tendance inverse en Belgique, au Danemark, en Estonie, en France, en Suède et au Royaume-Uni.

En **Belgique**, sur la période **janvier-juillet 2017**, les premières ventes ont diminué de 8 % (tant en valeur qu'en volume) par rapport à la même période en 2016. Cette baisse a surtout été le fait de la chute des premières ventes (en valeur et en volume) de seiche (-22 % en valeur et -45 % en volume), de plie (-6 % en valeur et -9 % en volume) et de sole (-19 % en valeur et -16 % en volume). Le cabillaud, la langoustine et la coquille Saint-Jacques ont également contribué à la baisse, bien que dans une moindre mesure. En **juillet 2017**, la valeur des premières ventes a augmenté pour la plie (+20 %), la raie (+58 %) et le turbot (+51 %) par rapport à juillet 2016. Elle a surtout baissé pour la sole (-12 %), qui a également connu la plus forte baisse en volume (-21 %). Parmi les espèces de plus grande valeur, le prix moyen a augmenté pour la baudroie (+3 %), la plie (+20 %), la raie (+15 %) et la sole (+11 %) et a baissé pour le turbot (-13 %).

Au **Danemark**, sur la période **janvier-juillet 2017**, les premières ventes ont diminué tant en valeur qu'en volume par rapport à la même période en 2016. La baisse en valeur a surtout été le fait des premières ventes de hareng (-13 %), de langoustine (-19 %), de plie (-12 %), de lieu noir (-10 %) et de crevette *Crangon* (-20 %). Parmi les principales espèces, la valeur des premières ventes a augmenté pour le cabillaud (+1 %), la sole (+16 %), le merlu (+16 %) et la baudroie (+19 %). La baisse en volume a été le fait de la moule (-20 %), du cabillaud (-18 %), de la plie (-14 %), du merlu (-8 %) et de la crevette *Crangon* (-41 %). En **juillet 2017**, les premières ventes ont diminué tant en valeur qu'en volume (respectivement, -4 % et -21 %) par rapport à juillet 2016. La baisse a surtout été le fait du hareng (-60 % en valeur et -47 % en volume). Parmi les espèces principales, les prix moyens ont augmenté pour le cabillaud (+5 %), le merlu (+20 %) et la plie (+20 %), tandis qu'il a diminué pour le hareng (-24 %), la langoustine (-11 %) et le lieu noir (-8 %).

En **janvier-juillet 2017**, l'**Estonie** a connu une baisse des premières ventes tant en valeur (-12 %) qu'en volume (-12 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Cette baisse a surtout été le fait du hareng (-4 % en valeur et -5 % en volume) et du sprat (-26 % en valeur et -24 % en volume); la perche européenne et le sandre y ont également contribué. En **juillet 2017**, la tendance s'est poursuivie, la valeur a légèrement diminué en l'absence de premières ventes de cabillaud. L'augmentation des premières ventes de sandre européen (+15 %) n'a pas compensé la baisse globale. Le volume a diminué de 34 % par rapport à juillet 2016. Cette tendance a également été le fait de l'absence de cabillaud et de la baisse de sandre européen (-3 %) et de hareng (-94 %). Le prix moyen de perche européenne a augmenté de 19 %.

En **France**, sur la période **janvier-juillet 2017**, les premières ventes sont restées stables en valeur tandis qu'elles ont légèrement baissé (-1 %) en volume par rapport à la même période en 2016. L'encornet a enregistré la plus forte augmentation en valeur (+60 %), suivi du lieu noir (+25%), de la sardine (+21 %) et de la coquille Saint-Jacques (+14 %). Parmi les principales espèces, la valeur des premières ventes a également augmenté pour la baudroie (+2 %) et le saint-pierre (+9 %) tandis qu'elle a affiché la tendance inverse pour la sole (-8 %), le merlu (-2 %) et la langoustine (-7 %). L'anchois (-34 %), la seiche (-24 %) et le merlan (-16 %) ont connu les plus fortes baisses en volume. En **juillet 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont baissé par rapport à juillet 2016. La baisse en valeur a surtout été le fait de l'anchois (-62 %), du bar européen (-9 %), du merlu (-18 %) et de la langoustine (-16 %), tandis que la baisse en volume a surtout été le fait de la moule (-29 %), du merlu (-34 %), de la langoustine (-26 %) et du merlan (-26 %). Parmi les principales espèces débarquées, les prix ont substantiellement augmenté pour le merlu (+25 %), le bar européen (+3 %) et la langoustine (+8 %), et ont diminué pour la seiche (-7 %), la baudroie (-2 %) et la sole (-3 %).

En **Italie**, en **janvier-juillet 2017**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (-4 %) qu'en volume (-4 %) par rapport à la même période en 2016. Cette baisse a surtout été le fait de l'anchois (-11 %), de la palourde (-27 %), de la crevette rose du large (-5 %) et de la squille (-12 %). La palourde (-33 %), la squille (-14 %) et la moule (-47 %) ont également contribué à la baisse en volume. En **juillet 2017**, les premières ventes ont augmenté en valeur et ont diminué en volume par rapport à juillet 2016. L'espadon, le rouget barbet et le poulpe ont enregistré les plus fortes augmentations en valeur (respectivement, +32 %, +26 % et +18 %). Parmi les principales espèces, la moule et l'espadon ont enregistré des baisses en volume (respectivement, -79 % et -12 %). Les prix ont substantiellement augmenté pour l'espadon (+50 %) et, dans une moindre mesure, pour la palourde (+2 %) et le merlu (+3 %). Ils ont diminué pour l'anchois (-11 %) et la crevette rose du large (-6 %).

En **janvier-juillet 2017**, la **Lettonie** a connu des augmentations tant en valeur (+9 %) qu'en volume (+15 %) des premières ventes par rapport à janvier-juillet 2016. Le sprat (+11 %) et le cabillaud (+5 %) ont été les principaux contributeurs à l'augmentation en valeur. L'augmentation en volume a surtout été le fait du sprat (+22 %) et du hareng (+5 %). En **juillet 2017**, la valeur et le volume des premières ventes ont fortement augmenté par rapport à juillet 2016, du fait du hareng (+103 % en valeur et +117 % en volume) et du sprat (+243 % en valeur et +300 % en volume). Les prix ont diminué pour l'ensemble des espèces principales : -37 % pour le cabillaud, -7 % pour le hareng et -14 % pour le sprat.

En **Norvège** en **janvier-juillet 2017**, la valeur des premières ventes a diminué du fait du merlan bleu (-42 %), du crabe (-47 %) et du lieu noir (-18 %). Parmi les principales espèces, le volume des débarquements et des ventes a augmenté pour le merlan bleu (+16 %), le hareng (+21 %) et le lieu noir

(+ 12 %). En **juillet 2017**, la baisse en valeur des premières ventes a surtout été le fait du flétan noir (- 56 %), du maquereau (- 56 %), du crabe (- 40 %) et du tacaud (- 72 %). Outre le cabillaud (+ 18 %) et l'églefin (+ 28 %), le volume des premières ventes a également augmenté du fait du hareng (+ 35 %) et du lieu noir (+ 34 %). À l'exception du crabe (+ 16 %), les prix ont considérablement diminué : - 28 % pour le hareng, - 40 % pour le lieu noir, - 13 % pour le cabillaud et - 17 % pour le flétan noir.

Au **Portugal**, en **janvier-juillet 2017**, les premières ventes ont augmenté de 5 % en valeur par rapport à la même période en 2016, surtout du fait de l'anchois qui a atteint 5,2 millions d'euros. Le poulpe (+ 6 %), la sole (+ 15 %) et la crevette tropicale (+ 55 %) ont également contribué à la hausse. Le volume a surtout diminué du fait du maquereau (- 27 %) et, dans une moindre mesure, du chinchard (- 7 %) et du poulpe (- 23 %). En **juillet 2017**, la baisse en valeur des premières ventes a surtout été le fait de l'anchois, du poulpe et de la sardine (respectivement - 36 %, - 25 % et - 10 % par rapport à juillet 2016). Le volume a légèrement augmenté, principalement du fait de la sardine (+ 33 %), du maquereau (+ 2 %) et de la sole (+ 60 %). Les prix ont fortement augmenté pour le poulpe (+ 67 %) et le chinchard (+ 17 %). Ils ont diminué pour l'anchois (- 14 %), le maquereau (- 3 %) et la sardine (- 32 %).

En **Espagne** (dans 28 ports les plus importants), en **janvier-juillet 2017**, les débarquements de poisson frais (134.659 tonnes) ont augmenté de 3 % par rapport à la même période en 2016.² En **juillet 2017**, l'Espagne a débarqué 22.955 tonnes de poisson frais, soit respectivement 13 % et 9 % de plus qu'en juillet 2016 et 2015. De ces débarquements, 7.019 tonnes ont été débarquées dans le port de Vigo, soit une augmentation de 14 % par rapport à juillet 2016 et de 2 % par rapport à juillet 2015.

En **Suède**, sur la période **janvier-juillet 2017**, la baisse substantielle tant en valeur qu'en volume a surtout été le fait du hareng (- 26 % en valeur et - 39 % en volume), du sprat (- 43 % en valeur et - 36 % en

volume) et de la crevette nordique (- 18 % en valeur et - 31 % en volume). En outre, la baisse en valeur a également été le fait de la langoustine (- 21 %) tandis que la baisse en volume a été le fait du cabillaud (- 20 %). En **juillet 2017**, la tendance s'est inversée par rapport à juillet 2016. La valeur et le volume des premières ventes ont surtout augmenté du fait du cabillaud (+ 23 % en valeur et +47 % en volume) et du hareng (+ 93 % en valeur et + 100 % en volume). Les prix en première vente ont diminué pour le cabillaud (- 17 %), le hareng (- 3%), le maquereau (- 6 %) et la langoustine (- 13 %) tandis qu'ils ont fortement augmenté pour la crevette nordique (+ 36 %).

Au **Royaume-Uni**, sur la période **janvier-juillet 2017**, plusieurs espèces ont contribué à la baisse des premières ventes (tant en valeur qu'en volume) : le crabe, le merlu, le hareng, la baudroie, la langoustine, le lieu noir et la coquille Saint-Jacques. La langoustine et le merlu ont enregistré les plus fortes baisses en valeur (respectivement, - 32 % et - 49 %), tandis que le hareng et le maquereau ont affiché les plus fortes baisses en volume (respectivement, - 77 % et - 12 %). En **juillet 2017**, la tendance à la baisse s'est poursuivie pour le hareng (- 83 %), la langoustine (- 45 %), le merlu (- 84 %), la coquille Saint-Jacques (- 53 %), et le crabe (- 60 %) par rapport à juillet 2016. La baisse en volume a surtout été le fait du hareng (- 74 %), de la langoustine, du crabe et de la coquille Saint-Jacques. Parmi les principales espèces, les prix moyens ont surtout augmenté pour l'églefin (+ 32 %), le cabillaud (+ 13 %) et la coquille Saint-Jacques (+ 6 %). Ils ont diminué pour le hareng (- 35 %), le homard *Homarus* spp. (- 14 %), le crabe (- 3 %) et la baudroie (- 3 %). Ils sont restés stables pour la langoustine.

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois d'**août 2017** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

Table 1. **JANVIER-JUILLET : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Janvier-juillet 2015		Janvier-juillet 2016		Janvier-juillet 2017		Évolution depuis janvier-juillet 2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	9.914	37,97	9.839	38,27	9.062	35,36	- 8 %	- 8 %
Danemark	130.657	159,01	121.145	185,71	115.930	174,89	- 4 %	- 6 %
Estonie	36.383	8,13	33.193	7,78	29.166	6,85	- 12 %	- 12 %
France	112.097	375,11	112.618	373,04	111.095	372,78	- 1 %	0 %
Italie*	53.833	190,93	50.055	190,48	48.242	183,35	- 4 %	- 4 %
Lettonie	30.106	7,44	29.388	6,40	33.926	6,95	15 %	9 %
Norvège	1.796.611	1.255,97	1.602.122	1.308,59	1.747.646	1.288,90	9 %	- 2 %
Portugal	59.417	109,17	52.887	104,62	50.115	110,13	- 6 %	5 %
Suède	114.408	56,25	68.140	46,90	42.941	35,79	- 37 %	- 24 %
Royaume-Uni	219.218	402,04	234.122	434,22	179.358	338,10	- 23 %	- 22 %

Table 2. **JUILLET : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Juillet 2015		Juillet 2016		Juillet 2017		Évolution depuis juillet 2016	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.048	4,92	1.070	4,86	1.026	4,84	- 4 %	0 %
Danemark	12.338	23,02	12.953	23,59	10.265	22,76	- 21 %	- 4 %
Estonie	296	0,13	104	0,14	69	0,14	- 34 %	- 1 %
France	15.556	55,49	15.083	51,81	14.728	51,10	- 2 %	- 1 %
Italie*	10.063	36,00	8.957	31,51	8.596	32,79	- 4 %	4 %
Lettonie	1.360	0,33	493	0,10	1.362	0,23	176 %	123 %
Norvège	102.197	93,87	90.433	98,64	92.685	78,19	2 %	- 21 %
Portugal	13.930	21,92	10.765	20,31	10.911	19,02	1 %	- 5 %
Suède	2.479	5,90	1.042	4,33	1.318	4,40	27 %	2 %
Royaume-Uni	34.343	64,19	37.244	67,42	15.080	33,03	- 60 %	- 51 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

1.1. ZOOM SUR L'ANCHOIS ET LA SARDINE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS

1.1.1. ANCHOIS



L'anchois est une espèce de petit pélagique à courte durée de vie vivant en large banc dans les eaux côtières et marines. Il tend à se déplacer vers les couches superficielles des eaux du nord en été, se retirant vers des eaux plus profondes pendant l'hiver. L'anchois se nourrit d'organismes planctoniques. La ponte a lieu du mois d'avril au mois de novembre, atteignant un pic durant les mois les plus chauds ; les limites de la période de ponte dépendent de la température. L'anchois peut atteindre 20 cm de long mais mesure généralement entre 12 et 15 cm (les individus vivant dans les eaux tropicales sont plus petits que ceux vivant dans les eaux du nord).

L'anchois européen (*Engraulis encrasicolus*) se trouve généralement dans l'Atlantique Nord-Est, du sud de la Norvège au Golfe de Gascogne, dans la Manche, et autour du Royaume-Uni et de l'Irlande. On le trouve également en mer Méditerranée et en mer Noire.³

La faible longévité de l'anchois et un recrutement variable entraînent d'importantes fluctuations de la taille du stock d'une année sur l'autre. La majeure partie de l'anchois européen est capturée au chalut pélagique. Les principales flottes concernées par cette pêcherie sont situées dans le Nord-Est de l'Espagne et dans le Sud-Ouest de la France. La période de pêche commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.⁴

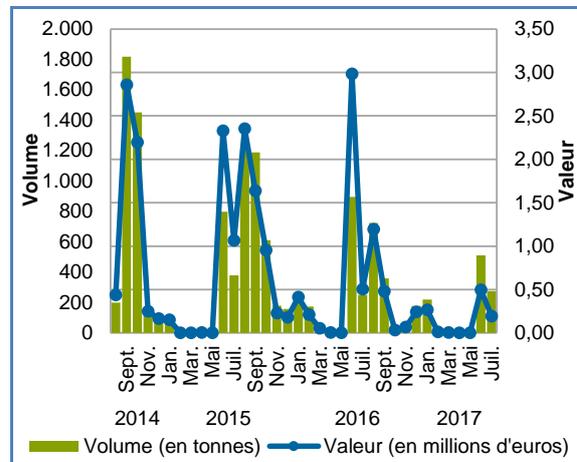
L'anchois est également pêché à la senne tournante, au lamparo (pêche avec une source de lumière) et au chalut pélagique (en hiver). L'anchois est soumis à des mesures de gestion, notamment à un total admissible de captures (TAC), à l'évaluation du stock et à une période de fermeture de la pêche. Pour les stocks de l'Atlantique Nord-Est, en 2017, les TAC ont été fixés à 45.500 tonnes, répartis entre la France (3.300 tonnes), l'Espagne (35.678 tonnes) et le Portugal (6.522 tonnes). La taille minimale de débarquement de l'anchois est fixée à 12 cm en Atlantique et à 9 cm en Méditerranée.⁵

L'anchois est généralement commercialisé en conserve et salé, mais également frais ou congelé.

En France, sur la période janvier-juillet 2017, les premières ventes d'anchois ont baissé tant en valeur qu'en volume (respectivement, - 77 % et - 34 %) par rapport à janvier-juillet 2016 et elles ont atteint un total de 0,97 million d'euros pour 1.020 tonnes. La tendance à la baisse s'est poursuivie (- 73 % en valeur et - 21 % en volume), par rapport à la même période en 2015.

Les principaux ports de débarquement de l'anchois sont La Turballe et Saint-Guénolé.

Figure 1. ANCHOIS : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE

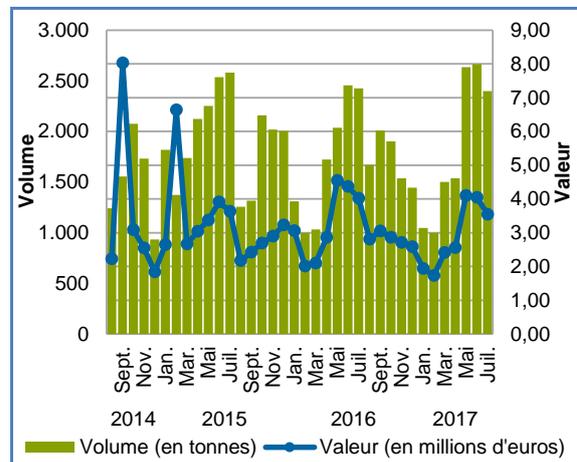


Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

En Italie, en janvier-juillet 2017, les premières ventes d'anchois ont atteint 20,33 millions d'euros pour 12.786 tonnes. Elles ont diminué de 11 % en valeur et ont augmenté de 7 % en volume par rapport à la période janvier-juillet 2016. Elles ont diminué tant en valeur (- 22 %) qu'en volume (- 11 %) par rapport à la même période en 2015.

Les principaux ports de débarquement de l'anchois en mer Adriatique sont Ancône, Chioggia, Pescara et Porto Tolle.

Figure 2. ANCHOIS : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

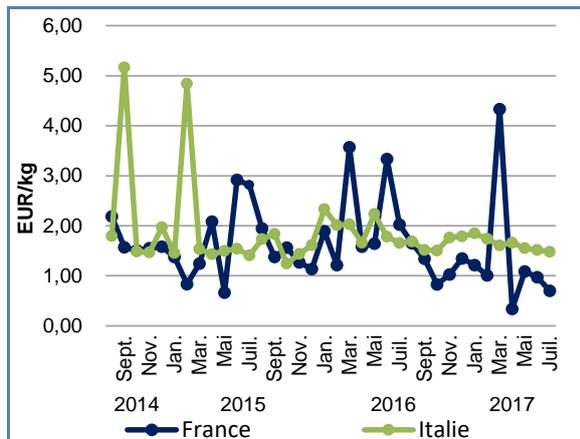
En France, au cours des trois dernières années, le prix moyen annuel en première vente de l'anchois était de 1,63 EUR/kg tandis qu'il était supérieur d'environ 15 % (1,86 EUR/kg) en Italie. Les prix moyens étaient orientés à la baisse dans l'ensemble des pays consultés.

En France, sur la période janvier-juillet 2017, le prix unitaire moyen de l'anchois était de 0,95 EUR/kg, affichant une forte baisse (- 65 %) par rapport à janvier-juillet 2016. Il était inférieur de 66 % par rapport à la période janvier-juillet 2015. À l'exception de 2017, les prix ont été plus élevés en été (de juin à août). Les prix les plus élevés ont été enregistrés en mars 2017

(4,34 EUR/kg) et en mars 2016 (3,57 EUR/kg), correspondant à respectivement 1 et 14 tonnes débarquées.

Parmi les pays consultés, les prix moyens les plus élevés ont été enregistrés en Italie. Ils ne semblent pas suivre de saisonnalité. Le prix moyen le plus élevé (5,17 EUR/kg) a été enregistré en septembre 2014, lorsque 1.555 tonnes ont été débarquées. En janvier-juillet 2017, le prix moyen était de 1,59 EUR/kg, soit 17 % et 12 % de moins par rapport aux mêmes périodes en 2016 et en 2015.

Figure 3. ANCHOIS : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

Nous avons parlé de l'**anchois** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Grèce (7/2016, 2/2015, janvier 2013).

Étude de cas : L'anchois dans l'UE (3/2017)

Consommation : Grèce, Italie et Espagne (5/2016, 8/2015, 6/2014).

1.1.2. SARDINE



La sardine, dont l'espèce sardine commune (*Sardina pilchardus*) est la plus distribuée dans les eaux européennes, est une espèce pélagique migratoire. Le jour, elle vit à des profondeurs entre 25 et 55 mètres et se rapproche de la surface pendant la nuit (entre 10 et 35 cm). Cette espèce a une croissance rapide et commence à se reproduire vers l'âge de un ou deux ans. Elle possède un taux de fécondité élevé et peut atteindre entre 23 et 27 cm de long (la longueur ordinaire se situe entre 10 et 20 cm). Elle vit en moyenne de 10 à 12 ans. L'espèce se nourrit principalement de planctons et de crustacés.

La sardine est répartie de l'Atlantique Nord-Est à la Norvège et de l'Écosse jusqu'au Sénégal. Elle se trouve également en mer Méditerranée (surtout dans la partie occidentale), ainsi qu'en mer Noire.

L'espèce fraie entre 20 et 25 m de la côte, voire jusqu'à 100 km au large. La ponte a lieu tout au long de l'année : entre avril et juin dans la Manche, en août en mer du Nord et en mer Noire, de septembre à mai au large des côtes européennes de la mer Méditerranée, et entre novembre et juin au large des côtes africaines de la mer Méditerranée.⁶

La disponibilité de la sardine est liée aux variations du recrutement qui dépend surtout des conditions environnementales, bien que la pêche puisse également amplifier ces variations.

La sardine est surtout capturée à la senne tournante et au chalut pélagique, ainsi que par les flottes de pêche artisanale. Ces dernières sont négligeables en termes de débarquements (en valeur et en volume) mais sont importantes pour les communautés côtières. Le lamparo et le xeito (filet dérivant artisanal) sont quelques exemples de pêche artisanale.

Deux stocks sont pris en compte dans les eaux atlantiques de l'UE : le stock septentrional (sous-régions VII et VIIIa, b, d du CIEM) surtout exploité par la France et l'Espagne, et le stock du sud (sous-région VIIIc et Division IXa du CIEM), exploité par l'Espagne et le Portugal. La sardine est importante pour le secteur de la pêche et pour l'industrie de la transformation (à savoir l'industrie de la conserve) dans ces pays.⁷

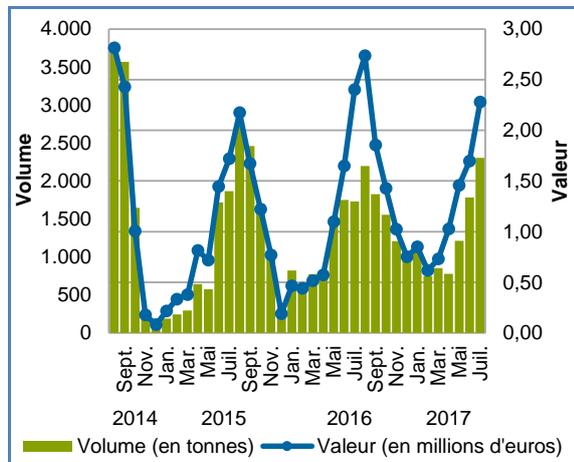
Les stocks de sardine ne sont pas soumis à des TAC ou des quotas de pêche. Les mesures de gestion pour le stock septentrional incluent des mesures techniques et des limites sur les licences aux senneurs dans les eaux françaises. Les mesures de gestion pour le stock du sud incluent des mesures techniques et des limites sur les efforts de pêches et les captures. Dans l'Union européenne, la taille minimale de débarquement est fixée à 11 cm. La sardine est capturée tout au long de l'année, avec des pics en été.⁸

Sur le marché, la sardine est surtout présentée fraîche, en conserve et congelée. Elle est également commercialisée séchée, salée et fumée.

En **France**, en janvier-juillet 2017, les premières ventes de sardine ont atteint 8,65 millions d'euros pour 8.876 tonnes, soit une augmentation de 21 % en valeur et de 13 % en volume par rapport à janvier-juillet 2016. La tendance s'est également poursuivie par rapport à la même période en 2015 : la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de respectivement 54 % et 61 %.

La sardine est surtout capturée entre juillet et septembre et débarquée en Bretagne (dans les ports de Douarnenez et de Saint-Guénolé).

Figure 4. SARDINE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE

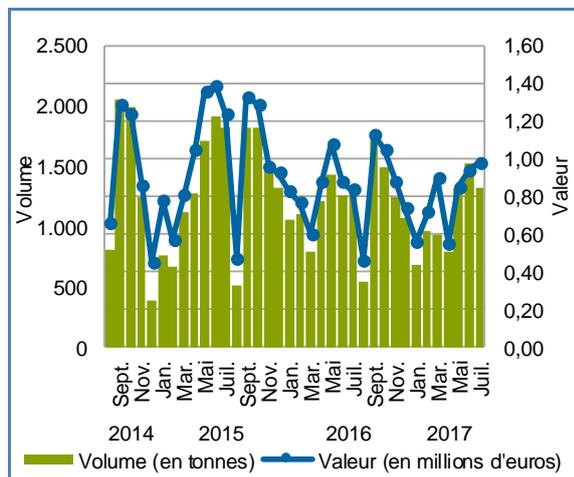


Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

En **Italie**, en janvier-juillet 2017, les premières ventes ont atteint 5,49 millions d'euros pour 7.555 tonnes. Elles ont baissé tant en valeur qu'en volume (respectivement, - 6 % et - 7 %), par rapport à janvier-juillet 2016. Elles ont également diminué en valeur (- 23 %) et en volume (- 19 %) par rapport à la même période en 2015. En moyenne, les débarquements atteignent un pic entre mai et juillet et entre septembre et octobre.

Les principaux ports de débarquement de la sardine en mer Adriatique sont Ancône, Cesenatico, Chioggia, Porto Garibaldi et Porto Tolle.

Figure 5. SARDINE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

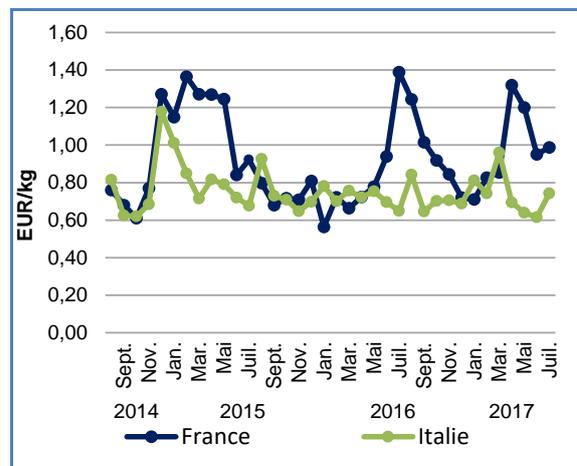
Au cours des trois dernières années, les prix en première vente de sardine ont varié de 0,56 EUR/kg à 1,39 EUR/kg en France et de 0,62 EUR/kg à 1,18 EUR/kg en Italie. En moyenne, les prix les plus élevés ont été enregistrés en France. En Italie, les prix ont affiché une tendance à la baisse, tandis qu'en France, ils ont légèrement augmenté.

En France, en janvier-juillet 2017, le prix unitaire moyen était de 0,97 EUR/kg, soit une augmentation de 8 % par rapport à janvier-juillet 2016 et une baisse de 4 % par

rapport à janvier-juillet 2015. Les prix ne suivent pas de saisonnalité. Le prix le plus élevé a été atteint en juillet 2016 (1,39 EUR/kg, correspondant à 1.726 tonnes débarquées).

En Italie, en moyenne, les prix de la sardine avoisinent 0,75 EUR/kg, sans grosses fluctuations. Le prix le plus élevé a été atteint en décembre 2014 (1,18 EUR/kg), correspondant au volume débarqué et vendu le plus bas (383 tonnes). En janvier-juillet 2017, le prix unitaire moyen était de 0,73 EUR/kg, affichant une légère hausse (+ 1 %) par rapport à janvier-juillet 2016 et une baisse (- 6 %) par rapport à la même période en 2015.

Figure 6. SARDINE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS



Nous avons parlé de la **sardine** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Grèce (3/2016, juillet 2013) ; Portugal (5/2015, février 2013).

Étude de cas : Marché de la sardine dans l'UE (6/2016)

Consommation : Grèce (3/2015) ; Portugal (1/2016, 3/2015) ; Espagne et Royaume-Uni (1/2016, 3/2015).

Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

1.1.3. L'ANCHOIS ET LA SARDINE EN MER ADRIATIQUE

La pêche en mer Adriatique représente environ un tiers de la valeur totale des débarquements en mer Méditerranée.⁹

Les petites espèces pélagiques sont une composante majeure de la pêche adriatique. Les petites espèces pélagiques les plus lucratives et les plus prisées de la mer Adriatique sont l'anchois et la sardine.

L'anchois et la sardine représentent pratiquement toutes les captures des pêcheries de petits pélagiques, l'anchois étant l'espèce la plus lucrative et la plus ciblée de la pêche. Ces espèces sont pour la plupart capturées par les flottes italiennes et croates, dans la partie nord de l'Adriatique. Le seul autre État membre concerné par cette pêche est la Slovénie, qui représente moins de 1 % de l'ensemble des captures. L'Albanie et le Monténégro interviennent pour une fraction tout aussi minime des captures.¹⁰

À l'heure actuelle, les pêcheries de petits pélagiques dans la mer Adriatique sont régies par plusieurs cadres

juridiques au niveau national, au niveau de l'Union et au niveau international. En vertu du règlement (CE) n° 1967/2006 du Conseil du 21 décembre 2006, la Croatie, l'Italie et la Slovénie ont toutes trois adopté des plans de gestion nationaux. Le cadre de gestion actuel repose essentiellement sur la limitation de l'effort de pêche et de la capacité, associée à plusieurs mesures supplémentaires telles que les fermetures spatiotemporelles et les tailles minimales de débarquement.

En 2013, la Commission Générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a adopté un plan pour les pêcheries de petits pélagiques en mer Adriatique. Ce plan couvre les eaux internationales et se repose essentiellement sur le règlement concernant l'effort de pêche (le nombre de navires, le nombre de jours de pêche, etc.).

D'autres mesures d'urgence ont été adoptées par la CGPM en 2015 et en 2016.¹¹ L'Albanie et le Monténégro sont également soumis à ces mesures de gestion.

2. Approvisionnement mondial

Pêches / Islande : Le total des captures des navires islandais a atteint 120.627 tonnes en août 2017, soit 1 % de plus qu'en août 2016. Les captures de cabillaud et de hareng ont enregistré les plus fortes augmentations (respectivement, + 25 % soit 21.348 tonnes, et + 32 % soit 13.372 tonnes). La forte baisse du maquereau (- 13 %) n'a pas compensé l'augmentation totale. D'une année sur l'autre (période septembre 2016-août 2017), le total des captures a terminé à 1,12 million de tonnes, soit une augmentation de 7 % par rapport à la même période de l'année précédente.¹²

Pêches / Maroc : Sur la période janvier-juillet 2017, la flotte côtière et artisanale marocaine a débarqué 742.000 tonnes, soit une augmentation de 10 % en valeur et une baisse de 1 % en volume par rapport à la même période en 2016. De ces débarquements, les espèces pélagiques ont représenté 657.000 tonnes, restant stables en valeur et diminuant (- 1 %) en volume. Du fait d'une forte augmentation du prix unitaire (+ 19 %), les céphalopodes sont devenus le premier groupe de produit en valeur (soit 39 % de la valeur totale), devant les pélagiques (37 %) et le poisson blanc (20 %).¹³

Approvisionnement / Allemagne : En 2016, l'approvisionnement du marché allemand en produits de la pêche et de l'aquaculture a baissé pour atteindre 2.173.000 tonnes (équivalent poids vif), soit une baisse de 3 % par rapport à 2015 et de 5 % par rapport à 2014. Par ailleurs, la consommation a fortement augmenté par rapport à l'année précédente, atteignant 1.164.000 tonnes, soit 14,2 kg par habitant (par rapport à 13,5 kg en 2015). Les importations ont représenté 87 % du marché allemand (provenant principalement de Pologne, de Norvège, des Pays-Bas, du Danemark et de Chine). En 2016, malgré une baisse (- 9 %) des débarquements dans les ports étrangers et une augmentation (+ 20 %) des débarquements dans les ports allemands par rapport à 2015, la flotte allemande a débarqué davantage de poisson dans les ports étrangers (160.000 tonnes) que dans les ports allemands (91.000 tonnes).¹⁴

Approvisionnement / Espagne : En Galice, en janvier-juin 2017, les débarquements de moule (80.000 tonnes) ont augmenté de plus de 33 % par rapport à la même période en 2016. En 2016, la production de moule, estimée à 109 millions d'euros, a atteint 224.000 tonnes, représentant une augmentation en valeur (+ 19 %) et en volume (+ 6 %) par rapport à 2009.¹⁵

Commerce / France : En janvier-juin 2017, les importations françaises de produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 8 % en valeur et de 1 % en volume. Pour la deuxième année consécutive, les

importations de cabillaud ont augmenté (+ 6 % en valeur et + 4 % en volume). Le volume des importations de bar et de dorade a augmenté (respectivement, + 10 % et + 14 %) du fait de leur baisse des prix. Les importations de truite ont augmenté de 17 %, équivalant à 6 % de la production française. Par ailleurs, les importations françaises de saumon ont diminué du fait de l'augmentation des cours mondiaux.¹⁶

Commerce / Espagne : Sur la période janvier-juin 2017, les exportations espagnoles de produits de la mer en conserve et élaborés ont augmenté de 22 % en valeur et de 16 % en volume par rapport à la même période en 2016, pour atteindre 104.000 tonnes et 478 millions d'euros, les meilleurs résultats pour le premier semestre de ces dix dernières années. Le thon a enregistré les taux de croissance les plus élevés. Désormais, cette espèce est le principal produit exporté, représentant 66 % en valeur et 61 % en volume des exportations totales de produits de la mer en conserve et élaborés. La sardine, la moule, la coquille Saint-Jacques, la seiche et l'encornet ont également connu une croissance positive, tandis que les ventes de maquereau, de poulpe, de palourde, de coques et d'anchois ont enregistré les baisses les plus importantes. Si l'Union européenne reste le principal acheteur des produits de la mer en conserve d'Espagne, une forte croissance a été observée vers les Amériques (+ 30 % par rapport au premier semestre 2016) et vers l'Océanie (+ 21 %), tandis que la présence espagnole en Asie s'est réduite (- 37 %).¹⁷

Commerce / Norvège : En août 2017, la Norvège a exporté 165.000 tonnes de poisson et produits de la mer, pour une valeur de 805 millions d'euros (soit 7,5 milliards de couronnes norvégiennes). De ce total, le saumon de l'Atlantique a représenté 90.700 tonnes pour une valeur de 590 millions d'euros (soit 5,5 millions de couronnes norvégiennes). Le prix moyen de saumon frais entier était de 6,17 EUR/kg (soit 57,59 NOK/kg), comparé à 6,23 EUR/kg (soit 58,12 NOK/kg) en août 2016. Dans l'Union européenne, les principaux marchés de destination du saumon frais étaient la Pologne et le Danemark. Dans le même temps, les exportations de truite ont diminué de 38 % en volume, terminant à 3.700 tonnes. Les plus grands importateurs de truite norvégienne étaient le Japon et les États-Unis.¹⁸

Commerce / Îles Féroé / Turquie : Un accord de libre-échange entre les îles Féroé et la Turquie est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2017. L'accord garantit aux sociétés féroïennes un accès libre de droits au marché turc pour l'ensemble des produits essentiels des îles Féroé, notamment le saumon, le lieu noir, le maquereau et le hareng.¹⁹

3. Études de cas

3.1. LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS (OP) AU PORTUGAL

La flotte de pêche portugaise est des plus diversifiées : elle comprend plusieurs types de navires ciblant des espèces différentes. Le poisson est surtout capturé à la senne tournante (soit 43 % du total des captures portugaises en 2016), suivi par les navires multi-engins et multi-espèces (les flottes de pêche côtière artisanale et de petite pêche représentent 41 % des captures) et les chalutiers (16 %).

3.1.1. Nombre et représentativité des organisations de producteurs

En 2016, sur les 4.075 navires licenciés, 1.754 étaient associés à des organisations de producteurs (soit 58 navires de plus qu'en 2015), représentant 43 % de l'ensemble des navires portugais licenciés (par rapport à 40 % en 2015 et 37 % en 2014). En 2016, les OP ont représenté 64 % de l'ensemble du poisson débarqué (en volume) au Portugal.

Dans la filière pêche et aquaculture, en 2016, 16 OP ont été reconnues, dont 13 situées sur le continent portugais, 2 aux Açores et 1 à Madère. Toutes les OP appartiennent à la filière pêche et aucune n'appartient à la filière aquaculture.

La majeure partie des OP ont été créées entre 1986 et 1990, de suite après l'adhésion du Portugal à l'UE (puis à la CEE). Les OP se sont progressivement tournées vers des activités allant au-delà de la pêche : deux OP ont investi dans l'industrie de la transformation et 6 OP ont créé de nouvelles structures tout en diversifiant leurs activités (par l'amélioration des conditions des navires de leurs membres, la création d'emploi, etc.).²⁰

Les OP portugaises les plus récentes sont :

- APARA, association de pêche artisanale de la région d'Aveiro, établie en tant qu'association en 2004 puis en tant que OP en 2008. Elle regroupe environ 200 pêcheurs professionnels, exploitant la pêche à la sardine à la senne tournante, la pêche en lagune et la pêche artisanale et locale en mer.
- BIVALMAR a été établie en 2008 à Setúbal, en tant que OP spécialisée dans la pêche aux bivalves : le vernis fauve (*Callista chione*), la spicule épaisse (*Spisula solida*), le flion tronqué (*Donax trunculus*), le couteau (*Ensis* spp.) et la bucarde de Norvège (*Laevicardium crassum*). Bivalmar regroupe 21 navires et 150 pêcheurs licenciés pour la pêche aux bivalves dans l'océan.
- ARMALGARVE POLVO, établie comme association en 2011 puis en tant qu'OP en 2016, est spécialisée dans la pêche au poulpe.

Les OP revêtent une importance particulière à Madère et dans la région septentrionale du continent, où elles représentent 90 % de l'ensemble des navires enregistrés.

Table 3. PROFIL DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AU PORTUGAL

Organisation de producteurs	Établissement	Nombre de membres*	Engin de pêche utilisé
COOPESCAMADEIRA	1986	92	Pêche artisanale, palangre, senne tournante
PROPEIXE	1986	21	Senne tournante
BARLAPESCAS	1986	20	Senne tournante
OPCENTRO	1986	115	Pêche artisanale, senne tournante, chalut, métiers de l'hameçon filet maillant
APROPESCA	1986	88	Pêche artisanale, senne tournante
SESIBAL	1986	14	Senne tournante
ARTESANALPESCA	1988	42	Palangre, nasse
VIANAPESCA	1988	586	Pêche artisanale, senne tournante, drague à dents
CAPA	1990	154	Pêche artisanale, palangre, chalut
APASA	1990	35	Ligne
CENTRO LITORAL	2000	35	Pêche artisanale, senne tournante, chalut
OLHAOPESCA	2000	116	Senne tournante, nasse, chalut, filet maillant, drague à dent
APARA	2008	117	Pêche artisanale, senne tournante, chalut, filet traînant
BIVALMAR	2008	21	Drague à dents
ARMALGARVE POLVO	2016	100	Casier

* Chiffres fournis pour l'année 2014, à l'exception de Coopescamadeira (2015) et d'Armalgarve Polvo (2016).
Source : Commission européenne, Parlement européen, Ocean & Coastal Management, EUMOFA.

Table 4. NOMBRE DE NAVIRES ASSOCIÉS À DES OP AU NIVEAU NUTS 2, SELON LE LIEU D'ENREGISTREMENT (AU 1^{ER} JANVIER)

Région	2015		2016	
	Nombre de navires	Pourcentage du total de navires enregistrés	Nombre de navires	Pourcentage du total de navires enregistrés
Portugal continental	1.438	41	1.482	44
Nord	677	85	677	90
Centre	549	58	549	60
Lisbonne	71	10	71	10
Alentejo	0	0	0	0
Algarve	141	15	185	20
Açores	170	28	182	32
Madère	88	89	90	90
Total	1.696	40	1.754	43

Source : DGRM (Direção-Geral de Recursos Naturais, Segurança e Serviços Marítimos).

L'analyse des débarquements par les navires associés aux OP révèle que la pêche à la senne tournante est le secteur le plus représenté. Par ailleurs, les navires multi-espèces (ou polyvalents) sont beaucoup moins représentés dans les OP. La faible participation de cette catégorie de navires dans les OP s'explique surtout par des dispositions réglementaires inadaptées et le manque de dispositifs incitatifs. En effet, pour être reconnue au Portugal, une OP doit commercialiser « au moins 15 % du poids du total de la production dans sa zone ». Du reste, les captures des navires multi-espèces sont moindres mais diversifiées. Leur production est trop faible pour bénéficier des avantages de l'aide au retrait, qui a été un dispositif incitatif à la création d'organisation de producteurs dans d'autres segments de flotte par le passé.

En 2016, les 13 OP continentales ont débarqué 86.000 tonnes de poisson frais. Trois espèces (le maquereau espagnol, le chinchard et la sardine) ont représenté 64 % du total de ces débarquements.

En 2016, les débarquements par les OP continentales ont diminué de 13 % par rapport à 2015, enregistrant des baisses importantes pour le maquereau (- 60 %) et le maquereau espagnol (- 41 %). Cette baisse s'explique en partie par une cessation temporaire des activités de pêche à la senne tournante et d'une transition vers la capture d'espèces plus lucratives, notamment l'anchois, dont les captures ont augmenté de 2.531 tonnes en 2015 à 6.925 tonnes en 2016.

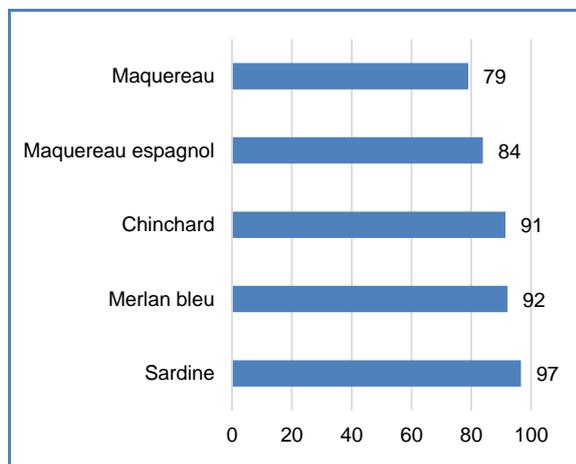
Table 5. DÉBARQUEMENTS DE POISSON FRAIS PAR LES OP EN 2016 (en tonnes)

Espèce	Portugal continental	Nord	Centre	Lisbonne	Alentejo	Algarve
Sardine	13.236	5.512	4.085	419	1.295	1.926
Maquereau espagnol	23.148	3.087	2.736	8.251	3.807	5.268
Chinchard	18.503	2.617	9.720	2.844	763	2.560
Merlan bleu	1.429	287	66	18	703	355
Maquereau	489	58	426	1	0	4
Autre	29.190	9.632	11.083	4.706	584	3.186
Total	85.995	21.192	28.116	16.238	7.151	13.298

Source : DGRM.

En 2016, la majeure partie des débarquements de maquereau espagnol (79 %), de chinchard (91 %) et de sardine (97 %) dans les ports portugais a été le fait des OP.

Figure 7. TOTAL DES DÉBARQUEMENTS PAR LES OP DU PORTUGAL CONTINENTAL (EN %)



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données de la DG MARE.

3.1.2. Le rôle des OP dans la pêcherie à la sardine

ANOPCERCO²¹ (association nationale des organisations de producteurs dans le secteur de la pêche à la senne tournante) défend les intérêts des OP portugaises consacrées à la pêche à la senne tournante. En 2010, ses 120 navires ont capturé 55.000 tonnes de sardine.

Figure 8. CLASSIFICATION DES OP PAR TYPE D'ACTIVITÉ (au 28 avril 2017)

Activité		
Pêche côtière	Pêche artisanale locale	Autres types de pêche
	Propeixe Sesibal Vianapesca CAPA Centro Litoral Olhãopesca	APASA APARA Bivalmar
	Coopesca Madeira Barlapescas OPCENTRO Apropesca Artesanalpesca Armalgarve Polvo	

Source : DGRM.

Les OP sont grandement impliquées dans la gestion des pêcheries de sardine. Par le biais d'ANOPCERCO, elles ont entamé le processus de certification Marine Stewardship Council (MSC) pour la pêcherie à la sardine à la senne tournante qui s'est achevé favorablement le 10 janvier 2010. En réponse au faible état du stock de sardine et à la suspension de la certification en 2012, ANOPCERCO a présenté un « Plan de gestion des pêcheries de sardine 2012-2015 ». Après la levée initiale

de la suspension, la certification a de nouveau été suspendue en 2014 puis retirée en 2015.

Depuis le retrait de la certification, les captures de sardine par les OP (qui ont baissé de 27.265 tonnes en 2013 à 15.588 tonnes en 2014) se sont contractées à 13.349 tonnes en 2015 et à 13.326 tonnes en 2016. Afin de maintenir la viabilité des pêcheries, les OP (essentiellement par le biais d'ANOPCERCO) ont négocié des limites de capture supérieures aux avis scientifiques avec le Ministère. Elles se sont ensuite engagées à respecter les limites de capture fixées par le Ministère ainsi que les périodes de fermeture de la pêche.

En 2017, le Ministère portugais de la mer a fermé la pêche durant les deux premiers mois de l'année et fixé les limites de capture à 6.800 tonnes pour la période du 1^{er} mars au 31 juillet. Globalement, 98,5 % de ce quota (à savoir 6.698 tonnes) est attribué aux OP et 1,5 % (soit 102 tonnes) aux navires n'appartenant pas aux OP.

3.1.3. Activités des organisations de producteurs liées à l'organisation commune du marché

Les réformes de la politique commune de la pêche (PCP) et l'organisation commune des marchés (OCM) améliorent le rôle des OP liées aux produits de la pêche et de l'aquaculture dans le développement d'activités orientées vers le marché et la réalisation des objectifs de la PCP.

➤ Plans de production et de commercialisation

Le règlement OCM exige que chaque OP soumette un plan de production et de commercialisation (PPC) au moins pour les principales espèces commercialisées, et présente un rapport annuel de ses activités menées dans le cadre du PPC. Ces activités sont soutenues par un financement public dans le cadre du Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

En 2014 et 2015, l'ensemble des OP portugaises reconnues ont fourni un PPC et 12 d'entre elles ont présenté un rapport annuel.

En 2016, une évaluation intermédiaire a été menée sur la mise en œuvre des plans de production et de commercialisation, incluant une analyse SWOT relative aux OP et aux PPC.²²

Pour le Portugal, l'atout majeur souligné par l'évaluation est la « bonne représentativité des OP dans leurs domaines de compétence respectifs ». Les faiblesses mises en relief sont le « manque de personnel technique expérimenté dans la gestion et la commercialisation au niveau des OP », la « mauvaise coordination / collaboration / intégration avec les autres OP et les industries de la transformation » et les « difficultés dans la commercialisation des espèces peu lucratives ». L'étude a identifié la nécessité d'une « amélioration de la coordination entre les acteurs de la filière et le développement de partenariats avec le secteur de la transformation ».

Le Programme opérationnel (PO) FEAMP a prévu 10 millions d'euros pour les PPC, 1,2 million d'euros a été attribué le 30 juin 2017 et 0,5 million d'euros a été payé.

➤ Aide au stockage

Le programme opérationnel FEAMP a prévu une contribution de 3 millions d'euros pour le système d'aide au stockage au Portugal.

Aucun paiement n'a été réalisé en 2014 et en 2015 quant à ce mécanisme. Le 30 juin 2017, 0,4 million d'euros a été attribué et payé.

Le tableau 6 indique les prix de déclenchement du mécanisme de stockage en 2017 pour les trois espèces principales. Ils sont fixés par l'administration portugaise selon les propositions individuelles formulées par les OP.

Au premier trimestre 2017, les prix moyens en première vente étaient nettement supérieurs aux prix de déclenchement, soit 1,02 EUR/kg pour le chinchard et 0,50 EUR/kg pour le maquereau espagnol.

Table 6. PRIX EN EUROS DE DÉCLENCHEMENT DU MÉCANISME DE STOCKAGE EN 2017

Espèce	Fraîcheur	Taille	Organisation de producteurs					
			Apropesca	Centro Litoral	OPCentro	Propeixe	Sesibal	Vianapesca
Chinchard	Extra	1				-	-	
		2				0,35	0,14	
		3				0,30	0,30	
		4				0,25	0,30	
		5				0,30	0,30	
	A	1				0,80	-	
		2				0,40	0,14	
		3				0,38	0,30	
		4				0,39	0,30	
		5				0,39	0,30	
Maquereau espagnol	Extra	1	0,29	-	0,25	-	0,40	0,40
		2	0,29	0,30	0,25	0,29	0,40	0,30
		3	0,22	0,20	0,19	0,20	0,23	0,25
		4	0,22	0,14	0,16	-	0,18	0,25
	A	1	0,40	-	0,25	0,40	0,40	0,40
		2	0,36	0,30	0,25	0,36	0,40	0,35
		3	0,24	0,20	0,24	0,24	0,23	0,24
		4	0,19	0,14	0,18	0,19	0,18	0,16
Sardine	Extra	1	-	0,45	0,38	0,60	0,31	0,60
		2	0,60	0,60	0,38	0,60	0,80	0,60
		3	0,08	0,50	0,37	0,40	0,80	-
		4	0,28	-	0,30	0,40	0,70	0,40
	A	1	0,60	0,45	0,38	0,60	0,31	0,60
		2	0,67	0,60	0,38	0,67	0,80	0,67
		3	0,50	0,50	0,35	0,50	0,80	0,50
		4	0,46	0,50	0,25	0,46	0,70	0,46

Source : DGRM.

3.2. CONSOMMATION DE PROTÉINES ANIMALES : LA PLACE DU POISSON

3.2.1. RÉSUMÉ

Actuellement, la viande est la principale source mondiale de protéines animales pour la consommation humaine. Alors que la consommation de protéines animales issues de la viande est en hausse en UE, la consommation de protéines issues des produits de la pêche et de l'aquaculture connaît une croissance mondiale (en particulier pour les produits de l'aquaculture), notamment dans les pays en développement. La consommation de protéines issues de végétaux terrestres et marins (algues) progresse également.

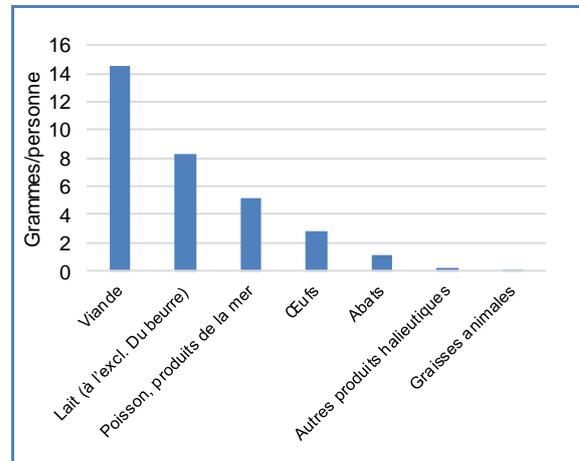
3.2.2. SITUATION AU NIVEAU MONDIAL

Face à une croissance démographique rapide, la demande relative aux sources supplémentaires de denrées alimentaires s'accroît également, notamment la demande de protéines animales, particulièrement stimulée par les évolutions socio-économiques. Cette situation fait pression sur plusieurs industries, notamment la production de viande issue, l'aquaculture et la pêche. Dans le même temps, la pression envers l'élaboration de règlements économiquement viables et durables sur le plan environnemental n'a jamais été aussi grande.

Selon la FAO, en 2015, le poisson compte pour environ 17 % de l'apport en protéines animales de la population mondiale. La consommation de protéines de poisson s'accroît au niveau mondial, notamment dans les pays en voie de développement. En plus d'être une source de protéine reconnue, le poisson est également une source d'acides gras oméga 3 à longue chaîne (EPA et DHA).

En 2013, la consommation mondiale de produits de la mer s'est élevée au troisième rang parmi les sources de protéines animales (5,2 g/personne par jour). Cette quantité se situe loin derrière la viande (14,5 g/personne) et le lait (à l'exclusion du beurre) atteignant 8,2 g/personne.²³

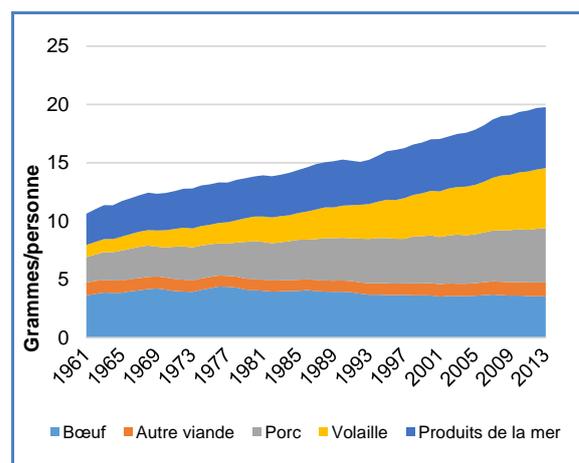
Figure 9. CONSOMMATION MONDIALE DE PROTÉINES ANIMALES PAR PERSONNE ET PAR JOUR EN 2013



Source : FAO.

De 1961 à 2013, la consommation annuelle mondiale des sources sélectionnées de protéines animales (le bœuf, les produits de la mer, la volaille, le porc et les autres viandes) a augmenté de 86 %, de 10,63 g/personne à 19,76 g/personne. Pendant cette période, la consommation de bœuf a diminué (- 2 %) tandis que la consommation de volaille (+ 391 %), de porc (+ 113 %) et de produits de la mer (+ 95 %) a fortement augmenté. En 2013, les produits de la mer ont représenté 26 % de la consommation des sources sélectionnées de protéines animales (le bœuf, le porc, la volaille et les produits de la mer), suivis par la volaille (26 %), le porc (24 %), le bœuf (18 %) et les autres viandes (6 %).

Figure 10. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MONDIALE DES SOURCES SÉLECTIONNÉES DE PROTÉINES ANIMALES

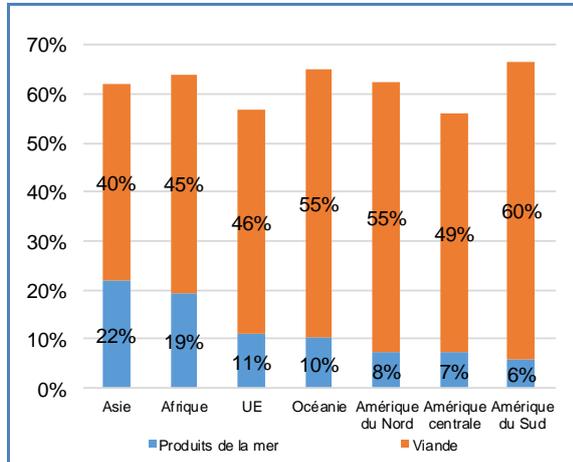


Source : FAO.

En 2013, l'Asie était le plus gros marché de consommation de produits de la mer (22 %) dans le monde, suivie par l'Afrique (19 %) et l'Union européenne (11 %). En comparaison, la viande (comprenant le bœuf, le porc et la volaille) a représenté 60 % de la consommation totale en Amérique du Sud, 55 % en

Amérique du Nord et en Océanie, et plus de 40 % pour le reste des marchés analysés.

Figure 11. PART DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS DE LA MER PAR PERSONNE DANS DIFFÉRENTS MARCHÉS EN 2013



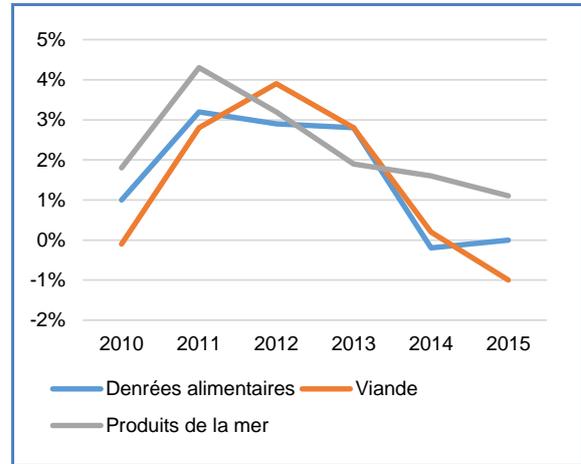
Source : FAO.

3.2.3. LE MARCHÉ EUROPÉEN

La production de l'UE de protéines animales a augmenté au cours des dernières années. La production de bœuf a augmenté de 7,2 millions de tonnes en 2013 à 7,8 millions de tonnes en 2016 ; le porc a augmenté de 1,2 % entre 2015 et 2016, terminant à 23,2 millions de tonnes.²⁴ Pour les produits de la mer, une tendance à la hausse a été observée : la production a augmenté de 10 % entre 2012 et 2015, terminant à 5,88 millions de tonnes. Dans l'Union européenne, en 2014, le taux d'autosuffisance en produits de la mer était de 47,5 %. L'Union européenne se repose encore sur les importations pour couvrir la demande interne relatives aux espèces telles que le cabillaud, le thon, le saumon et le lieu d'Alaska.²⁵ Par ailleurs, elle n'a pas importé de porc ni de volaille, viandes pour lesquelles l'autosuffisance était de respectivement 111 % et 103 %. Pour le bœuf, elle avoisinait 100 %.²⁶

De 2013 à 2015, la consommation moyenne de poisson dans l'Union européenne a baissé pour atteindre 25,11 kg/personne (soit - 1,4 %), les trois premières espèces consommées étant le thon, le cabillaud et le saumon. Entre 2010 et 2015, les prix à la consommation des produits de la mer ont constamment augmenté, le taux de croissance affichant néanmoins une tendance à la baisse.²⁷

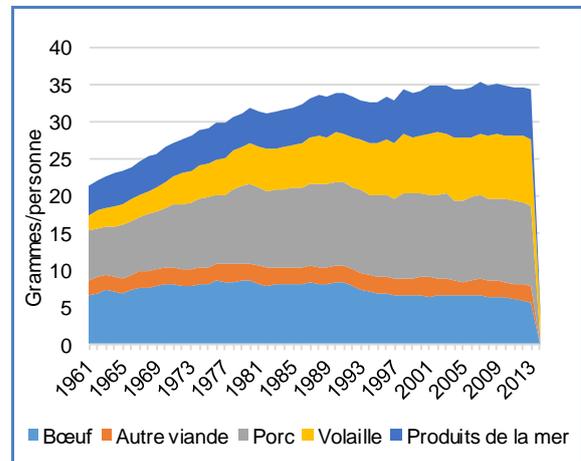
Figure 12. ÉVOLUTION DE LA VARIATION DU PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE



Source : EUMOFA, Le Marché européen du poisson - édition 2016.

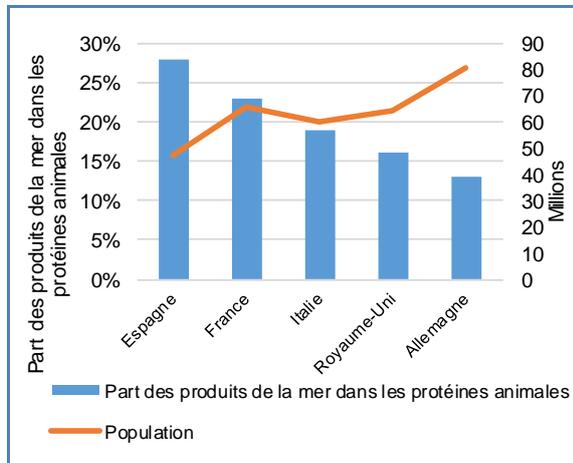
De 1961 à 2013, la consommation européenne de protéines animales provenant des sources principales a augmenté de 60 %, surtout du fait de la forte hausse de la volaille (+ 335 %), mais également du porc (+ 64 %) et des produits de la mer (+ 61 %). Au cours des dernières années, la consommation de volaille a augmenté du fait d'une disponibilité accrue résultant de coûts de production inférieurs à ceux la viande rouge, entre autres.²⁸

Figure 13. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES SOURCES SÉLECTIONNÉES DE PROTÉINES ANIMALES DANS L'UE



Source : FAO.

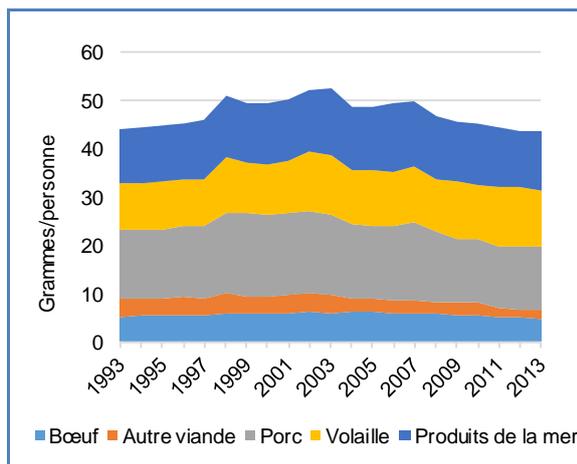
Figure 14. PART DES PRODUITS DE LA MER DANS LA CONSOMMATION DE PROTÉINES ANIMALES PAR LES ÉTATS MEMBRES LES PLUS PEUPLÉS DE L'UE EN 2013



Source : FAO.

En 2013, le plus gros marché de consommation de protéines animales par habitant dans l'Union européenne était l'Espagne, avec près de 44 g/personne par jour. Entre 1998 et 2007, la consommation espagnole a atteint un pic puis est restée stable autour de 50 g/personne. Elle a chuté les années suivantes, surtout du fait de la crise financière. Alors que d'autres sources de produit de protéines animales n'ont cessé de diminuer après la crise financière, les produits de la mer se sont rétablis rapidement pour se situer au deuxième rang (12,99 g/personne), juste après le porc en 2013.

Figure 15. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES SOURCES SÉLECTIONNÉES DE PROTÉINES ANIMALES EN ESPAGNE

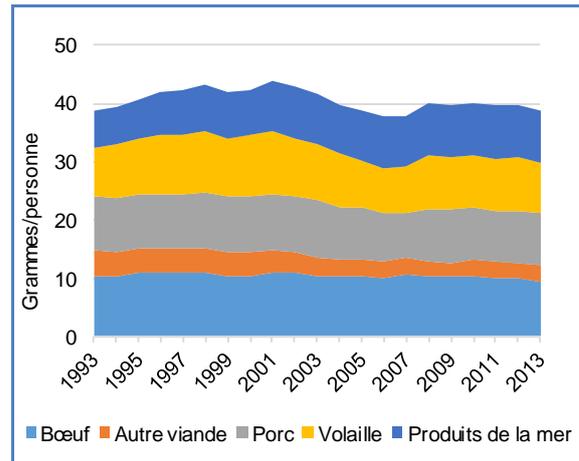


Source : FAO.

En 2013, le deuxième plus gros marché de consommation de protéines animales par habitant dans l'Union européenne était la France, avec près de 40 g/par personne et par jour. Le marché français n'a pas été touché par la crise financière de la même façon que le marché espagnol, se situant autour de 40 g/personne depuis 2003. En 2013, le bœuf était la première source de protéines animales du marché

français (9,4 g/personne), suivi par les produits de la mer (8,96 g/personne), la volaille (8,76 g/personne) et le porc (8,69 g/personne). Le saumon atlantique d'élevage, présenté de plusieurs façons et selon des modes de conservation différents, représente une grande part des produits de la mer consommés en France. En 2014, la consommation française de saumon a été estimée à 200.000 tonnes (poids vif).

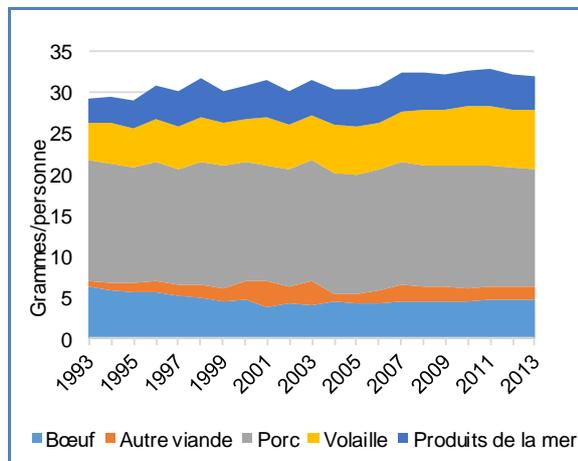
Figure 16. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES SOURCES SÉLECTIONNÉES DE PROTÉINES ANIMALES EN FRANCE



Source : FAO.

L'Allemagne, l'État membre le plus peuplé, ne consomme pas autant de protéines animales par personne et par jour (31,99 g/personne) que les autres États membres densément peuplés (la France, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne). Entre 2000 et 2013, la consommation de produits de la mer par habitant a varié entre 4,11 g/personne et 4,67 g/personne. Elle était également inférieure à tout autre grand État membre. En Allemagne, bien que la consommation de produits de la mer soit relativement basse, la consommation de porc a été supérieure à la consommation de toute autre protéine animale pendant de nombreuses années du fait de la place traditionnelle du porc dans la consommation. Depuis l'an 2000, la consommation est restée stable entre 14,50 et 15,00 g/personne, faisant de l'Allemagne le plus grand consommateur de porc dans l'Union européenne, suivie par l'Espagne (12,99 g/personne en 2013), comptant toutefois une population moins importante.

Figure 17. ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES SOURCES SÉLECTIONNÉES DE PROTÉINES ANIMALES EN ALLEMAGNE



Source : FAO.

3.2.4. DÉVELOPPEMENTS FUTURS

Face à la croissance démographique mondiale, la demande en protéines augmentera, tout comme la demande en protéines animales, bien que dans une moindre mesure. Pour cette raison, les sources de protéines telles que les plantes terrestres et marines (à savoir les algues) et les insectes sont de plus en plus importantes. Cependant, les chercheurs restent

sceptiques vis-à-vis de la consommation d'insectes, notamment des insectes entiers, car ils contiennent de la microflore intestinale pouvant affecter la qualité microbiologique du produit.²⁹

Alors que la pêche dépend des stocks sauvages, les conditions de production de l'aquaculture sont contrôlées, permettant d'augmenter le volume de production à tout instant. Une transition vers la source de production des produits de la mer est donc envisagée dans un futur proche : la FAO estime que la part de la production aquacole mondiale augmentera de 44% à 56 % entre 2015 et 2025, tandis que la pêche diminuera de 52 % à 48%.

Les prévisions estiment que les pays asiatiques (la Chine et le Vietnam) poursuivront l'augmentation de leur production aquacole au cours de cette période et que la Norvège contribuera également à cette hausse. Selon les prévisions, la reprise économique au Japon, en Europe et en Amérique du Nord favorisera une augmentation de la consommation de produits de la mer. Cependant, la part des importations des pays développés devrait diminuer de 54 % en 2015 à 53 % en 2025. Cette baisse s'explique surtout par le fait que les pays en développement augmenteront leurs importations de matières premières pour la transformer puis la réexporter en vue de répondre à un ralentissement de la production halieutique interne des pays développés.³⁰

4. Consommation

CONSUMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En juin 2017, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a diminué tant en volume qu'en valeur par rapport au mois de juin 2016 de respectivement, - 11 % et - 4 % au Danemark, - 42 % et - 48 % en Hongrie, - 12 % et - 4 % en Pologne et - 5 % et - 4 % en Espagne. Aux Pays-Bas, le volume a diminué tandis que la valeur est restée inchangée. Au Royaume-Uni, la consommation a augmenté en volume et a baissé en valeur. En Allemagne, en France, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Suède, le volume et la valeur ont augmenté.

En juin 2017, la plus forte augmentation (en volume et en valeur) a été observée en Suède (+ 20 % en volume et + 17 % en valeur), tandis que la plus forte baisse a été enregistrée en Hongrie.

Parmi les états membres consultés, seules la France et la Pologne ont observé une baisse en valeur (respectivement, - 2 % et - 12 %). Le volume a diminué en Hongrie (- 2 %) et en Pologne (- 15 %). La valeur et le volume ont augmenté dans le reste des pays consultés.

Table 7. JUIN : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2014* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Juin 2015		Juin 2016		Mai 2017		Juin 2017		Évolution de juin 2016 à Juin 2017	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,1	581	8,95	626	9,08	494	7,98	560	8,71	- 11 %	- 4 %
Allemagne	13,3	3.979	58,63	4.850	71,73	4.667	70,95	4.929	74,33	2 %	4 %
France	34,4	15.996	167,84	15.666	175,62	15.121	186,84	15.906	182,86	2 %	4 %
Hongrie	4,6	310	1,05	335	2,16	196	0,99	193	1,12	- 42 %	- 48 %
Irlande	23,0	1.366	18,19	1.231	17,31	1.075	14,97	1.260	18,04	2 %	4 %
Italie	28,9	30.531	244,74	30.740	253,98	24.946	217,40	32.491	273,01	6 %	7 %
Pays-Bas	22,6	2.068	31,71	2.103	32,61	1.631	25,98	1.987	32,65	6 %	0 %
Pologne	13,0	3.375	19,14	3.285	17,90	3.373	19,51	2.879	17,15	- 12 %	- 4 %
Portugal	55,3	4.775	26,74	4.503	27,45	4.053	25,84	4.688	29,48	4 %	7 %
Espagne	46,2	55.230	389,06	53.359	394,19	49.206	370,30	50.730	379,48	5 %	4 %
Suède	33,2	1.006	11,59	739	9,74	516	7,69	890	11,43	20 %	17 %
Royaume-Uni	24,9	28.428	341,71	28.354	313,03	23.368	249,31	28.545	302,16	1 %	3 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 13/09/2017).

* Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/The+EU+fish+market+-+2016+Edition.pdf>

Globalement, en Allemagne et en Italie, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture était orientée à la hausse (en valeur et en volume) au mois de juin. Le Danemark, l'Irlande, la Pologne, l'Espagne et la Suède ont suivi une tendance à la baisse tant en volume qu'en valeur. Dans le reste des États membres analysés, la valeur a affichée une tendance à la hausse, à l'exception du Royaume-Uni, où la tendance inverse a été observée. Le volume a affiché une tendance à la baisse.

Au cours des trois derniers mois de juin, la consommation (en volume) de produits frais de la mer par les ménages était inférieure à la moyenne annuelle dans la majeure partie des États membres analysés, à l'exception de l'Irlande (+ 28 %), de l'Italie (+ 18 %), de la Suède (+ 8 %)

et du Royaume-Uni (+ 14 %). La tendance inverse a été observée en valeur. En effet, elle était supérieure à la moyenne annuelle dans la majeure partie des États membres mais inférieure à la moyenne annuelle au Danemark (- 17 %), en France (- 5 %), en Hongrie (- 45 %), en Pologne (- 31 %) et en Espagne (- 5 %). En Irlande, la valeur était supérieure de 35 % à la moyenne annuelle, soit la plus élevée pour la période consultée, à l'instar de la moyenne annuelle du volume (+ 28 %). La quantité la plus faible enregistrée en-dessous la moyenne (en volume) a été observée en Hongrie (- 60 %), en Pologne (- 44 %) et au Danemark (- 22 %).

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois de juillet 2017 sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

4.1. POULPE FRAIS



Habitat : Espèce benthique vivant dans les eaux tropicales et tempérées, dans des habitats divers, comme les roches, les récifs coralliens et les herbiers.³¹

Zone de capture : Atlantique Centre-Est, au large des côtes africaines, du Maroc au Sénégal, en mer Méditerranée et en Mer Intérieure (Japon).³²

Principaux pays producteurs en Europe : Italie, Grèce, Portugal, Espagne.

Méthode de production : Pêche.

Principaux consommateurs dans l'UE : Italie, Grèce, Portugal, Espagne.

Présentation : Entier ou en morceaux.

Conservation : Frais, mariné, en conserve, fumé et séché.

Modes de préparation : Grillé, bouilli, assaisonné.

Nous avons parlé du **poulpe** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (6/2017), Italie (6/2017), Portugal (6/2017, 3/2016, 1/2015, février 2013, août-septembre 2013).

Étude de cas : Le poulpe au Portugal (mai 2013)

Consommation : Italie (1/2016), Portugal (1/2016)

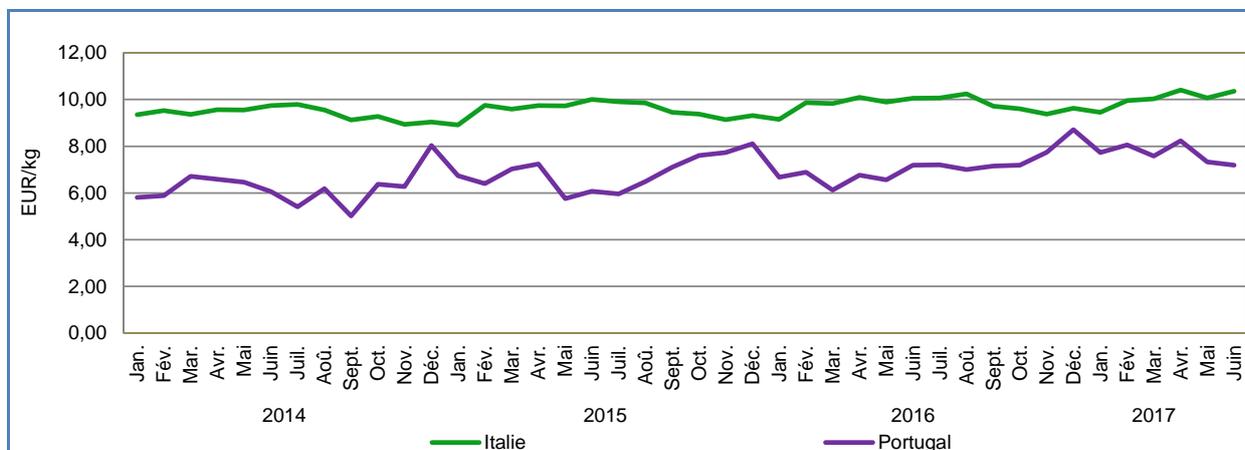
APERÇU DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN ITALIE ET AU PORTUGAL

Globalement, la consommation totale par habitant en Italie et au Portugal est au-dessus de la moyenne européenne. L'Italie a enregistré une consommation de poisson et des produits de la mer par habitant de 28,9 kg en 2014, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente. Le Portugal, comparé à tous les États membres, est le plus grand consommateur de produits halieutiques par habitant, atteignant 55,3 kg en 2014. Sa consommation représente le double de la moyenne européenne de consommation par habitant (25,5 kg). Elle a toutefois diminué de 2 % depuis 2013. En Italie, la consommation par habitant était supérieure de 13 % à la moyenne européenne mais inférieure de 46 % à celle du

Portugal. Consultez le tableau 7 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

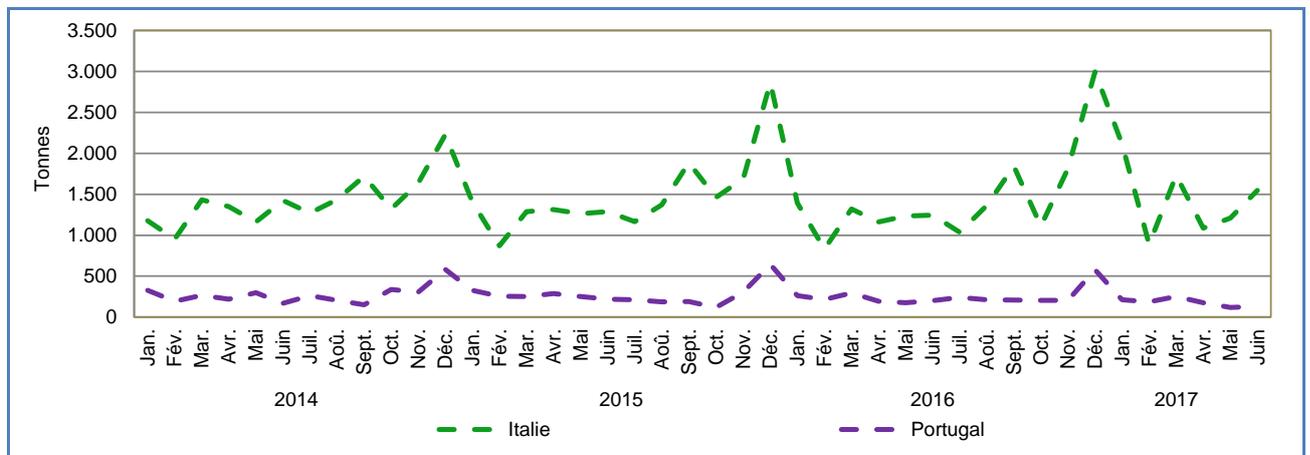
Au Portugal, les prix de détail du poulpe ont fluctué au cours de la période janvier 2014-juin 2017, tandis qu'ils sont restés relativement stables en Italie. Une tendance similaire a été observée pour le volume. Les ventes en volume et les prix du poulpe étaient six fois plus élevés en Italie et étaient presque le double au Portugal. Dans ces deux pays, les plus hauts pics en volume de consommation du poulpe se sont produits en hiver, notamment en décembre.

Figure 18. PRIX DE DÉTAIL DU POULPE FRAIS



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

Figure 19. VENTES EN VOLUME DE POULPE FRAIS

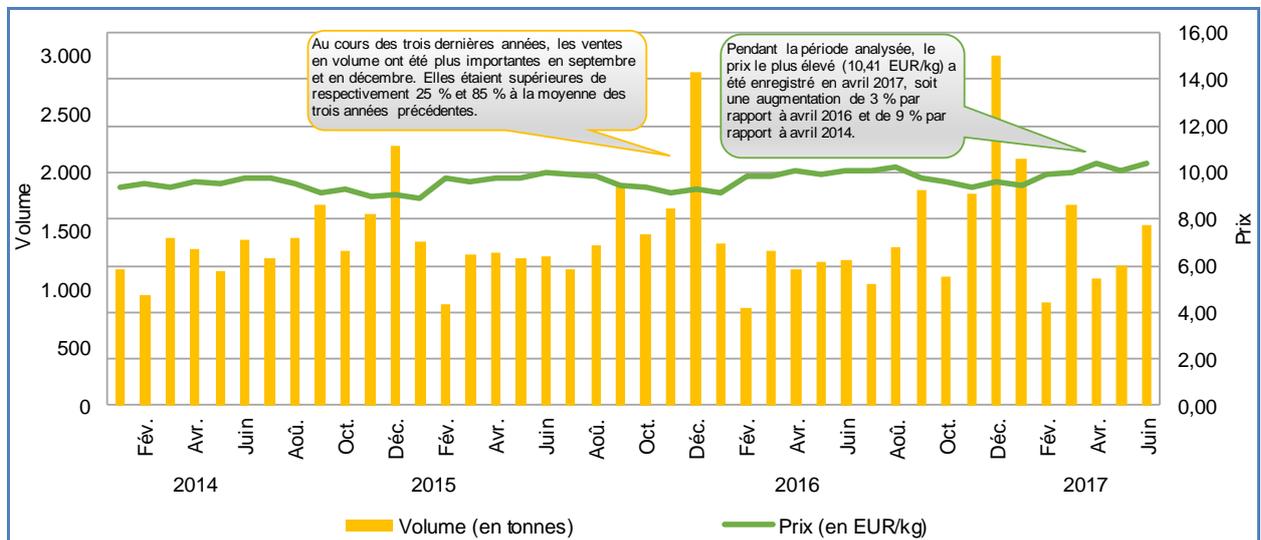


TENDANCE DE LA CONSOMMATION EN ITALIE

Tendance sur le long terme, janvier 2014-juin 2017 : augmentation en prix et en volume.
Prix moyen : 9,40 EUR/kg (2014), 9,56 EUR/kg (2015), 9,79 EUR/kg (2016).
Consommation totale en volume : 17.116 tonnes (2014), 17.870 tonnes (2015), 17.346 tonnes (2016).

Tendance sur le court terme, janvier-juin 2017 : augmentation en valeur et baisse en volume.
Prix moyen : 10,05 EUR/kg.
Consommation totale en volume : 8.574 tonnes.

Figure 20. PRIX DE DÉTAIL ET VOLUME DE POULPE FRAIS EN ITALIE



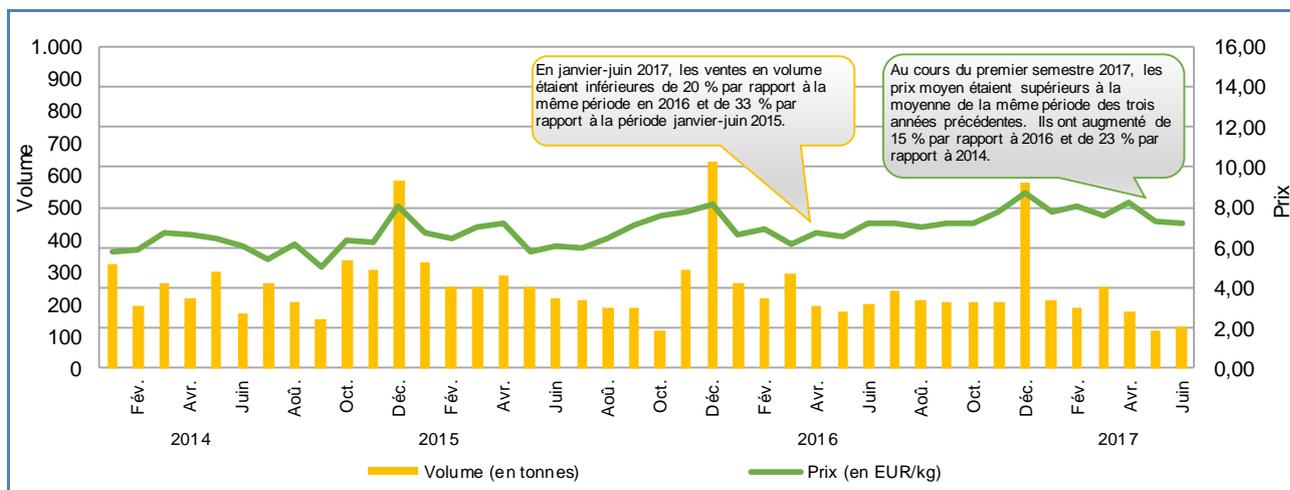
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

TENDANCE DE LA CONSOMMATION AU PORTUGAL

Tendance sur le long terme, janvier 2014-juin 2017 : augmentation en prix et baisse en volume.
Prix moyen : 6,23 EUR/kg (2014), 6,85 EUR/kg (2015), 7,10 EUR/kg (2016).
Consommation totale en volume : 3.312 tonnes (2014), 3.242 tonnes (2015), 2.987 tonnes (2016).

Tendance sur le court terme, janvier-juin 2017 : Baisse en valeur et en volume.
Prix moyen : 7,69 EUR/kg.
Consommation totale en volume : 1.071 tonnes.

Figure 21. PRIX DE DÉTAIL ET VOLUME DE POULPE FRAIS AU PORTUGAL

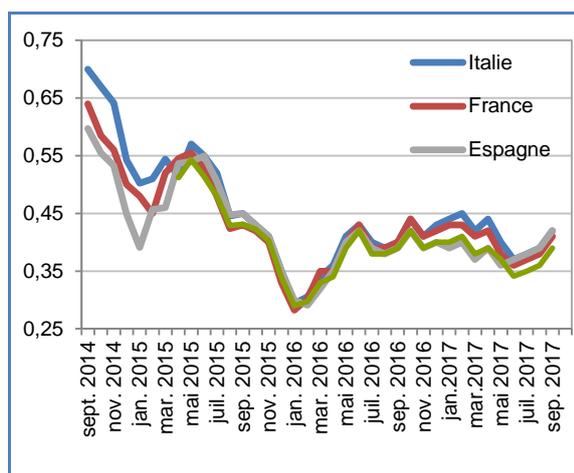


Source : EUMOFA (mis à jour le 13/09/2017).

5. Contexte macro-économique

5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 22. PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI (janvier 2013-mai 2015), Espagne ; MABUX (septembre 2015-septembre 2017).

En septembre 2017, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et Boulogne était de 0,41 EUR/litre, soit une augmentation de 8 % par rapport au mois d'août 2017. Il a augmenté de 2 % par rapport à septembre 2016.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime en septembre 2017 était de 0,42 EUR/litre. Il a augmenté de 8 % par rapport au mois précédent et de 5 % par rapport à septembre 2016.

En septembre 2017, le prix du carburant maritime dans les ports espagnols de La Corogne et de Vigo a augmenté de 8 % (pour atteindre 0,42 EUR/litre) par rapport à août 2017 et septembre 2016.

En septembre 2017, le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et d'Arbedeen s'élevait à 0,39 EUR/litre, soit une augmentation de 8 % par rapport au mois précédent, le prix restant stable par rapport au mois de septembre 2016.

5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DU POISSON

En août 2017, l'inflation annuelle dans l'UE a augmenté à 1,7 % alors qu'elle était à 1,5 % au mois de juillet 2017. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 0,3 %. En juin 2017, les taux annuels les plus faibles ont été enregistrés en Irlande (+ 0,4%), à Chypre (+ 0,5 %), en Grèce (+ 0,6 %) et en Roumanie (+ 0,6 %), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Lituanie (+ 4,6 %), en Estonie (+ 4,2 %) et en Lettonie (+ 3,2 %).

L'inflation annuelle a augmenté dans 20 États membres, est restée stable dans 5 autres (la République Tchèque, le Danemark, Malte, les Pays-Bas et la Pologne) et a baissé dans les 3 derniers (la Grèce, la Roumanie et la Suède).

En août 2017, les prix des aliments et boissons non alcooliques ont diminué de 0,1 %, tandis que le prix du poisson et des produits de la mer a légèrement augmenté (+ 0,7 %) par rapport à juillet 2017.

Les prix du poisson et des denrées alimentaires ont augmenté de respectivement 1,7 % et 3,7 % par rapport à août 2016. Le prix du poisson et des produits de la mer a augmenté de 7,5 %, tandis que le prix des aliments et des boissons non alcooliques a augmenté de 2,5 % par rapport à août 2015.

Table 8. INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Août 2015	Août 2016	Juillet 2017	Août 2017
Aliments et boissons non alcooliques	99,40	100,19	101,98	101,88
Poisson et produits de la mer	100,19	103,83	106,92	107,68

Source : Eurostat.

5.3. TAUX DE CHANGE

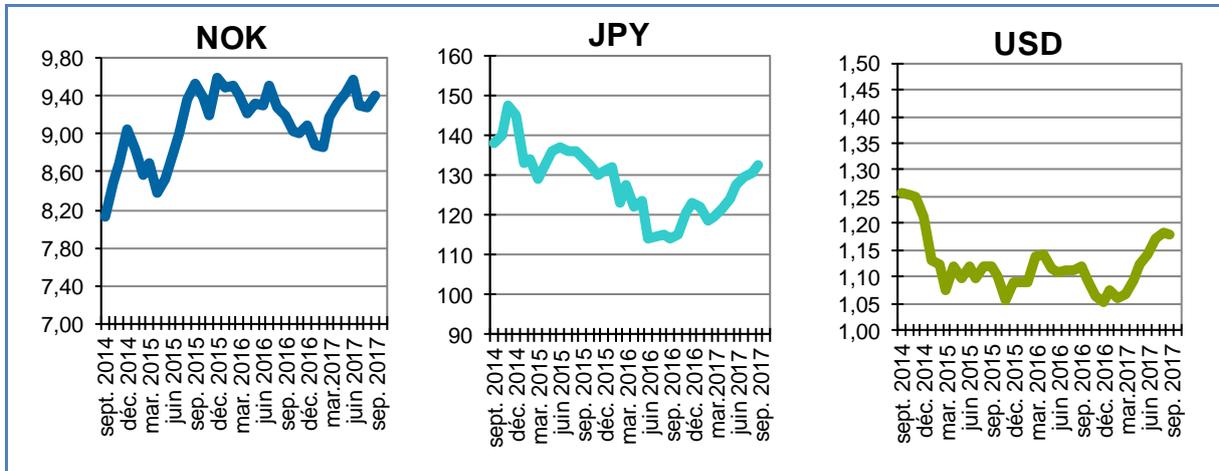
En septembre 2017, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (- 0,2 %) et s'est apprécié par rapport au yen japonais (+ 1,5 %) et la couronne norvégienne (+ 1,4 %), par rapport au mois d'août 2017. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,1 par rapport au dollar américain. Comparé au mois de septembre 2016, l'euro s'est apprécié de 5,3 % par rapport au dollar américain, de 16,3 % par rapport au yen japonais et de 2,3 % par rapport à la couronne norvégienne.

Table 9. TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT À TROIS DEVISES SÉLECTIONNÉES

Devise	Sept 2015	Sept 2016	Août 2017	Sept 2017
NOK	9,5245	8,9865	9,2790	9,4125
JPY	134,69	113,09	130,81	132,82
USD	1,1203	1,1161	1,1825	1,1806

Source : Banque centrale européenne.

Figure 23. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

5.4. CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Au cours du deuxième trimestre 2017, le taux du PIB désaisonnalisé a augmenté de 0,7 % par rapport au trimestre précédent. Au premier trimestre 2017, le PIB a progressé de 0,5 %. Au deuxième trimestre 2017, le PIB désaisonnalisé a augmenté de 2,4 % (par rapport au même semestre en 2016), après avoir augmenté de 2,1 % au premier trimestre 2017.

Parmi les États membres de l'UE, en avril-juin 2017, la plus forte croissance de PIB a été enregistrée en Suède (+ 1,1 %). En effet, le PIB a atteint 1,7 % alors qu'il était de 0,6 % au trimestre précédent. Elle est suivie par la République Tchèque, avec un PIB de 2,5 %, alors qu'il

était de 1,5 % en janvier-mars 2017. Aux Pays-Bas, le PIB a progressé de 0,9 % pour atteindre 1,5 %, alors qu'il était de 0,6 %. La plus forte baisse de PIB a été enregistrée en Finlande (de 1,2 % au premier trimestre 2017 à 0,4 % au deuxième semestre). Elle est suivie par le Luxembourg et le Portugal, où le PIB a diminué de respectivement 0,7 % à 0,6 % et de 0,7 % à 0,3 %. Le PIB est resté stable au Danemark, en Grèce, en France, en Italie, en Pologne et en Slovaquie.

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, la plus forte croissance de PIB (+ 5,7 %) a été enregistrée en Roumanie, suivie de l'Estonie (+ 5,2 %) et de la Slovénie (+ 5,2 %).³³

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© European Union, 2017
KL-AK-17-008-FR-N
ISSN 2363-409X

Photographies ©Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229-50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

CE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI À PARTIR DE DONNÉES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :

Premières ventes : EUMOFA ; Puertos del estado. Les données analysées se réfèrent au mois de juillet 2017.

Approvisionnement mondial : Commission européenne ; Parlement européen ; Statistics Iceland ; Office national des pêches, Maroc ; Fisch-Informationszentrum e. V., Allemagne ; FranceAgriMer ; ANFACO ; Conseil norvégien des produits de la mer ; Le Gouvernement des îles Féroé.

Études de cas : EUMOFA ; Commission européenne ; Parlement européen ; Ocean & Coastal Management ; Direção-Geral de Recursos Naturais, Segurança e

Serviços Marítimos, Portugal ; Agence européenne pour l'environnement ; FAO ; Observatoire européen du marché de la viande ; DG AGRI.

Consommation : EUMOFA ; EUROPANEL ; FAO.

Contexte macro-économique : Eurostat ; BCE ; Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un outil d'intelligence économique, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles

et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: www.eumofa.eu/fr.

6. Références

¹Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

² Les données se réfèrent à 28 ports dont l'État est propriétaire. http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx

³ <http://www.fao.org/fishery/species/2106/en>

⁴ https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/anchovy_en

⁵ [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32006R1967R\(01\)&from=EN](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32006R1967R(01)&from=EN); Monthly Highlights 3/2017.

⁶ <http://www.fao.org/fishery/species/2910/en>

⁷ [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/563412/IPOL_STU\(2015\)563412_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/563412/IPOL_STU(2015)563412_EN.pdf)

⁸ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:01998R0850-20140101&from=EN> ; Faits saillants du mois 6/2016.

⁹ CGPM (2016) The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries (l'état de la pêche en mer Méditerranée et en mer Noire).

¹⁰ <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6575-2017-INIT/en/pdf>

¹¹ Directorat des Pêches, Ministère croate de l'agriculture.

¹² <http://www.statice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-august-2017/>

¹³ <http://www.onp.ma/wp-content/uploads/2017/08/RAPPORT-STATISTIQUE-JUILLET-2017.pdf>

¹⁴ http://www.fischinfo.de/images/broschueren/pdf/FIZ_DF_2017.pdf

¹⁵ <http://www.xunta.gal/notas-de-prensa/-/nova/24462/descargas-mexillon-galicia-aumentaron-mais-dun-33-primeiro-semester-ano-con-respecto>

¹⁶ <http://www.franceagrimer.fr/content/download/53427/515906/file/CPresseFranceAgriMerCSmer120917.pdf>

¹⁷ <http://www.anfaco.es/es/categorias.php?var1=Noticias&var2=Noticias&var3=&nar1=0&nar2=718&nar3=1748>

¹⁸ <https://en.seafood.no/news-and-media/news-archive/norwegian-seafood-exports-grew-by-7-per-cent-in-august/>

¹⁹ <http://www.government.fo/news/news/the-free-trade-agreement-with-turkey-entered-into-force/>

²⁰ Adapting to environmental and market change: insights from Fish Producer Organisations in Portugal in Ocean & Coastal Management, December 2014.

²¹ ANOPCERCO n'est pas une association d'organisations de producteurs selon à la définition de l'article 9 du règlement 1379/2013.

²² <https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/15571c4b-e137-11e6-ad7c-01aa75ed71a1>

²³ Statistiques de la FAO.

²⁴ https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/meat_en

²⁵ <http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/The+EU+fish+market+-+2016+Edition.pdf>

²⁶ https://ec.europa.eu/agriculture/beef-veal_en; https://ec.europa.eu/agriculture/pigmeat_en; https://ec.europa.eu/agriculture/poultry_en

²⁷ <http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/The+EU+fish+market+-+2016+Edition.pdf>

²⁸ <http://www.fao.org/3/a-BO100e.pdf>

²⁹ <http://www.mdpi.com/2304-8158/6/7/53>

³⁰ <http://www.fao.org/3/a-i5555e.pdf>

³¹ <http://www.eumofa.eu/documents/20178/104905/Monthly+Highlights+-+No.+6-2017.pdf>

³² <http://www.eumofa.eu/documents/20178/104905/Monthly+Highlights+-+No.+6-2017.pdf>

³³ <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8213935/2-07092017-AP-EN.pdf>